



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Grand Palais

Question écrite n° 1942

Texte de la question

M. Jean-Claude Beauchaud attire l'attention de Mme le ministre de la culture et de la communication sur les problèmes posés par la fermeture, pour des motifs de sécurité, au mois de novembre 1993, du Grand Palais. En effet, après la fermeture, des palissades ont été dressées devant l'entrée principale du monument, mais, dès 1994, toutes les activités du Grand Palais ont repris, y compris celles de l'université, pourtant situées dans la partie la plus critique du bâtiment selon les experts. Seule la nef, utilisée par les salons d'artistes et quelques autres manifestations, est restée fermée jusqu'à ce jour. Les salons d'artistes ont été transférés quai Branly (où le public ne se rend pas) sous des tentes dont le coût de location est, malgré l'aide de l'Etat, vingt fois plus élevé que celui du Grand Palais. Cette conjoncture entraîne la démission de nombreux artistes qui souffrent par ailleurs de difficultés financières dramatiques, consécutives à la chute du marché de l'art. Cependant, il est constaté à ce jour qu'aucun travail de consolidation ou de restauration n'a encore été entrepris. Il lui demande donc où en sont les travaux à entreprendre et selon quels plans à quelle date est prévue la réouverture de la grande nef aux salons d'artistes, si les anciennes conditions d'un loyer convenable seront maintenues, ou bien si l'on poursuivra une politique d'anéantissement des salons par un loyer inaccessible, comme cela se produit actuellement quai Branly.

Texte de la réponse

Fermée pour raison de sécurité par décision ministérielle en novembre 1993, la grande nef du Grand-Palais s'inscrit dans le plan de rénovation générale de l'édifice, prévu en deux phases. La première étape, préalable à toute opération de réaménagements intérieurs, permettra de rouvrir provisoirement la grande nef au public à l'occasion des manifestations marquant la commémoration du millénaire. Les travaux de consolidation des structures du bâtiment seront en effet terminés pour l'an 2000. Les études architecturales et techniques seront achevées à l'automne 1997 et les travaux commenceront au printemps 1998. Ils dureront deux ans et impliqueront le départ des services de l'université Paris-Sorbonne et de la direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France. Des manifestations pourront donc se tenir dans la grande nef restaurée au cours de l'été 2000. La seconde étape sera la rénovation intérieure du bâtiment qui sera entreprise après les fêtes de deuxième millénaire. Le programme de cette deuxième phase n'est pas encore arrêté et les différents partenaires seront associés à son élaboration et à sa mise en oeuvre.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Beauchaud](#)

Circonscription : Charente (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1942

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : culture et communication, porte-parole du gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 août 1997, page 2507

Réponse publiée le : 27 octobre 1997, page 3698